

Organisme producteur : Insee

- [Consultez les « Informations Rapides » de cet indicateur.](#)

Présentation synthétique

Les index bâtiment (BT) et travaux publics (TP) sont des indices de coût des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés aux fins d'indexation de contrats. Les index « tous corps d'état » BT01, BT50 et TP01 sont aussi utilisés à des fins statistiques. Jusqu'au mois de janvier 2014 portant sur la diffusion des index d'octobre 2013, [ces index](#) (fichier pdf) étaient publiés et calculés par le Service de l'économie, de l'évaluation, et de l'intégration du développement durable du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Le décret n°2014-114 du 7 février 2014 relatif à l'indice national du bâtiment tous corps d'état et la circulaire du 21 février du Ministère de l'économie et des finances NOR EFIS 1404646 C en ont transféré la maîtrise d'ouvrage à l'Insee. À compter du mois de février 2014 relatif à la diffusion des index de novembre 2013, la méthodologie générale, les pondérations et la référence 1974 (BT) ou 1975 (TP) de ces index ont été conservés, mais les indices élémentaires correspondent désormais tous à des indices élaborés par la statistique publique pour les calculs en évolution.

Objectifs

Ces indices permettent :

- **Aux entreprises et collectivités locales d'indexer des contrats.**
Les entreprises et les collectivités locales peuvent utiliser ces indices officiels pour les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Ces « index » sont constitués comme des formules paramétriques d'évolutions de coûts sur les différents intrants, comme il est préconisé dans le guide « *Le prix dans les marchés publics* » publié par la direction des affaires juridiques du Ministère de l'économie et des finances en avril 2013 (version 1.1). Toutefois, d'autres formules paramétriques plus adaptées sont loïsibles, tout comme l'usage des postes « frais divers » et « transport » publiés parmi les « index divers de la construction » ;
- **Aux comptables nationaux de déflater la production du secteur de la construction issue des statistiques structurelles d'entreprises** et d'effectuer ainsi le partage entre l'évolution de l'activité en volume (quantité, qualité, effet de structure) et l'évolution pure des prix (« partage volume-prix »). Les index « tous corps d'état » BT01, BT50 et TP01 complètent l'offre constituée par l'indice des prix de production de la construction neuve à usage d'habitation (dérivée de l'indice du coût de la construction qui est en fait un indice de prix) et l'indice des prix de l'entretien-amélioration des logements ;
- **Aux économistes d'évaluer et d'analyser les tendances de la conjoncture.**
L'index BT01 constitue particulièrement l'indicateur avancé de prix de référence dans le secteur de la construction. Avec deux de ses postes, il forme la réponse française au règlement européen sur les statistiques de court-terme (règlement CE dit « STS » n°[1165/98](#) du conseil du 19 mai 1998, modifié par le règlement CE n°[1158/2005](#) du conseil du 6 juillet 2005) pour les variables 320 « coûts de la construction », 321 « coûts des matériaux » et 322 « coûts salariaux » de l'annexe B « Construction » de ce règlement.

Champ couvert et liste des index BT et TP calculés

Lors de leur élaboration initiale, les index BT et TP étaient articulés avec la nomenclature d'activités et de produits d'alors, la NAP 73. Quoique ils n'aient pas été par la suite recalés sur les nomenclatures NAF et CPF, ils sont ci-après listés par code d'activité en [NAF 2008](#) et [CPF 2008](#) de façon à faciliter le choix du bon index, grâce aux notes de lecture de la nomenclature accessible sur le site de l'Insee :

Liste des index BT

NAF / CPF, rév. 2 de 2008	Index Bâtiment	
41.20	BT01	Tous corps d'état
43.12.12	BT02	Terrassements
43.21	BT47	Électricité
43.22.11	BT38	Plomberie (y compris appareils)
43.22.12	BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)
	BT41	Ventilation et conditionnement d'air
43.29.19	BT48	Ascenseurs
43.31	BT08	Plâtre et préfabriqués
43.32A	BT19a	Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure et escaliers bois tropicaux
	BT20a	Menuiserie bois et sa quincaillerie Extérieure et escaliers chêne
	BT18a	Menuiserie bois et sa quincaillerie intérieure y compris cloisons et parquets
	BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC
	BT51	Menuiserie en PVC
43.32B	BT27	Fermeture de baies en aluminium
	BT28	Fermeture de baies en métal ferreux
	BT42	Menuiserie en acier et serrurerie
	BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium
43.33.10	BT09	Carrelage et revêtement céramique
43.33.21	BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés
43.33.29	BT10	Revêtements en plastiques
	BT11	Revêtements en textiles synthétiques
	BT12	Revêtements en textiles naturels
43.34.10	BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux
43.34.20	BT45	Vitrerie-Miroiterie
43.91.11	BT16a	Charpente bois en résineux
	BT17a	Charpente bois en chêne
43.91.19	BT30	Couverture et accessoires en ardoises de schiste
	BT32	Couverture et accessoires en tuiles en terre cuite
	BT33	Couverture et accessoires en tuiles en béton
	BT34	Couverture et accessoires Zinc et métal (sauf cuivre)
	BT35	Couverture et accessoires en bardeaux d'asphalte

	BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier nervurés avec revêtement étanchéité
43.99.10	BT52	Imperméabilité de façades
	BT53	Étanchéité asphalte multicouches
43.99.40	BT06	Ossature, ouvrages en béton armé
43.99.50	BT07	Ossature et charpentes métalliques
43.99.60	BT03	Maçonnerie et canalisations (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtements et plâtrerie) en béton
43	BT50	Rénovation-entretien Tous Corps d'Etat

Liste des index TP

NAF / CPF, rév. 2 de 2008	Index Travaux Publics	
42 + 43.1	TP01	Index général tous travaux
42.11	TP08	Routes et aérodromes avec fournitures
	TP08bis	Routes et aérodromes sans fournitures
	TP09	Travaux d'enrobés
	TP09bis	Travaux d'enrobés (fabrication et mise en œuvre sans fournitures)
	TP09ter	Travaux d'entretien des voiries et aérodromes
42.13A	TP02	Ouvrages d'Art en site terrestre, fluvial ou maritime et fondations spéciales
42.13B	TP05a	Travaux en souterrains traditionnels
	TP05b	Travaux en souterrains en tunnelier
42.21	TP10a	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures tuyaux
	TP10bis	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau sans fournitures tuyaux
	TP11	Canalisations grande distance et irrigation avec fourniture de tuyaux
42.22	TP12	Réseaux d'électrification
42.91	TP06	Dragages fluviaux
	TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes
	TP14	Travaux immergés par scaphandre
42.99	TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques
43.12B	TP03	Terrassements généraux
43.13Z	TP04	Sondages et forages

Caractéristiques techniques

Méthodologie

Les index bâtiment (BT) et travaux publics (TP) sont des indices de coûts des différentes activités du secteur de la construction, appréhendés à partir de 6 postes dans une démarche de comptabilité analytique : « coût du travail » jadis appelé « salaires et charges », « matériaux », « matériel », « énergie », « transport », « frais divers », analogue à l'approche « *KLEMST* » des économistes de la productivité (*K* = *capital* pour « matériel », *L* = *labour* pour « travail », *E* = *energy* pour

« énergie », *M* = *materials* pour « matériaux », *S* = *services* pour « frais divers », *T* = *transport* pour « transport »).

La correspondance entre les postes des index et les comptes du plan comptable général est la suivante, sachant que la sous-traitance est retirée de la production, que le poste « frais divers » est plafonné et que seuls les coûts rattachables à un chantier sont censés être pris en compte :

Postes	Comptabilité générale d'entreprises	
K Capital	605	Achat de matériel, équipements et travaux
	606 \ 6061	Achats non stockés (petit matériel)
	612 \ partiel	Crédit-bail hors matériel de transport
	6131 \ partiel	Location mobilière hors matériel de transport
	615 \ partiel	Entretien et réparations hors matériel de transport
	68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations mobilières hors matériel de transport
L Travail	604	Achats d'études et prestations de services
	621	Personnel extérieur à l'entreprise
	6311	Taxes sur les salaires
	64	Charges de personnel
E Énergie	60221 \ partiel	Combustibles hors carburants
	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, électricité)
M Matériaux	601	Achats stockés
	602 \ 60221	Autres approvisionnements
	609	Rabais, remises et ristournes sur achats
S Services (frais divers)	61	Services extérieurs moins 611 « sous-traitance générale », moins 612 « crédit-bail », moins 6131 « Location mobilière », moins 615 « entretien et réparations », moins 6163 « assurance transport »
	622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires
	623	Publicité, relations publiques
	625	Déplacements, missions et réceptions
	626	Frais postaux et télécommunications
	68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations immobilières
T Transport	60221 \ partiel	Carburants
	Part du 612	Crédit-bail sur matériel de transport
	Part du 6135	Frais de location de camion sans conducteurs
	Part du 6155	Entretien réparation du matériel de transport
	6163	Assurance transport
	624	Transport collectif de biens et transport collectif de personnel
	68 \ partiel	Dotation aux amortissements du matériel de transport

Chaque poste est constitué d'indices élémentaires, dorénavant tous issus de la statistique publique. Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont fixes pendant la durée de la base.

Agrégation et référence

Les postes sont calculés selon une technique d'agrégation-chaînage de Lowe : l'évolution du poste

est une moyenne pondérée des évolutions des indices élémentaires composant le poste.
 Quoique la structure et la pondération des index BT et TP aient été périodiquement revue, les index BT sont encore exprimés en référence 1974, et les index TP en référence 1975.

Pondérations

Les tableaux liés ci-après fournissent les pondérations des différents index, par postes et au sein du poste matériaux pour les index BT :

Pondération des index BT par postes

Pondérations (en %)

Index		Postes						
		Coût du travail	Matériel	Transport	Énergie	Frais Divers	Matériaux	Total
BT01	Tous corps d'état	43	4	3	3	15	32	100
BT02	Terrassements	36	36		10	18		100
BT03	Maçonnerie et canalisations (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtements et plâtrerie) en béton	55	7	2	2	11	23	100
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	47	8	3	1	13	28	100
BT07	Ossature et charpentes métalliques	42	6	2	3	6	41	100
BT08	Plâtre et préfabriqués	50	3	2		10	35	100
BT09	Carrelage et revêtement céramique	45	3	2		10	40	100
BT10	Revêtements en plastiques	35	3	2		10	50	100
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	30	3	2		10	55	100
BT12	Revêtements en textiles naturels	10	3	2		10	75	100
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	44	3	4		10	39	100
BT16a	Charpente bois en résineux	37	4	5		11	43	100
BT17a	Charpente bois en chêne	45	3	3		11	38	100
BT18a	Menuiserie bois et sa quincaillerie intérieure y compris cloisons et parquets	47	4	3		17	29	100
BT19a	Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure	48	4	3		18	27	100

	et escaliers bois tropicaux							
BT20a	Menuiserie bois et sa quincaillerie Extérieure et escaliers Chêne	48	4	3		18	27	100
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	41	3	2		7	47	100
BT27	Fermeture de baies en aluminium	38	4	2		8	48	100
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	43	4	2		8	43	100
BT30	Couverture et accessoires en ardoises de schiste	40	3	4		13	40	100
BT32	Couverture et accessoires en tuiles en terre cuite	40	3	4		13	40	100
BT33	Couverture et accessoires en tuiles en béton	40	3	4		13	40	100
BT34	Couverture et accessoires Zinc et métal (sauf cuivre)	40	3	4		13	40	100
BT35	Couverture et accessoires en bardeaux d'asphalte	40	3	4		13	40	100
BT38	Plomberie (y compris appareils)	42	3	3		12	40	100
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	40	2	2		15	41	100
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	35	2	2		15	46	100
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	42	3	2	1	12	40	100
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	42	5	3		7	43	100
BT45	Vitrierie- Miroiterie	35	3	4		10	48	100
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	58	3			12	27	100
BT47	Électricité	45	2			14	39	100
BT48	Ascenseurs	60	3	2		10	25	100
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier nervurées avec revêtement étanchéité	35	5	4	3	12	41	100
BT50	Rénovation-entretien	58	4	3	2	15	18	100

	TCE							
BT51	Menuiserie en PVC	27	2	2		7	62	100
BT52	Imperméabilité de façades	54	3	3	3	3	34	100
BT53	Étanchéité asphalte-multicouche	36	5	3	3	10	43	100

Pondération des index TP par postes

Pondérations (en %)

Index		Postes						
		Coût du travail	Matériel	Transport	Énergie	Frais Divers	Matériaux	Total
TP01	Index général tous travaux	44	18	4	6	6	22	100
TP02	Ouvrages d'art en site terrestre, fluvial ou maritime & fondations spéciales	55	18	1	3	3	20	100
TP03	Terrassements généraux	40	25	5	7	3	20	100
TP04	Sondages et forages	46	23	3	5	3	20	100
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	53	20	3	2	9	13	100
TP05b	Travaux en souterrains en tunnelier	33	20	7	6	8	26	100
TP06	Dragages fluviaux	45	30		20	5		100
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	20	13	2	3	5	57	100
TP08	Routes et aérodromes avec fournitures	35	12	12	8	8	25	100
TP08bis	Routes et aérodromes sans fournitures	49	23	1	12	15		100
TP09	Travaux d'enrobés	24	9	12	9	7	39	100
TP09bis	Travaux d'enrobés (fabrication et mise en œuvre sans fournitures)	43	30		17	10		100
TP09ter	Travaux d'entretien des voiries et aérodromes	65	20		5	10		100
TP10-a	Canalisations, égouts, ass. & adduction d'eau avec	41	15	4	3	3	34	100

	fournitures tuyaux							
TP10bis	Canalisations, égouts, ass. & adduction d'eau sans fournitures tuyaux	51	18	4	4	5	18	100
TP11	Canalisations grande distance & irrigation avec fourniture de tuyaux	22	8	2	2	5	61	100
TP12	Réseaux d'électrification	51	15	6	3	7	18	100
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	45	6	2	3	10	34	100
TP14	Travaux immergés par scaphandre	50	25	5	5	5	10	100

- Voir fichier pdf : Note methodologique-Structure du poste Matériaux des Index BT-base1974.
- Voir fichier pdf : Note methodologique-Structure des Index TP.-base1975

Sources d'information

Le poste « salaires et charges » est dorénavant constitué de l'indice du coût horaire du travail dans le secteur de la construction produit par l'Insee, avec un décalage de 3 mois.

Les indices élémentaires des autres postes sont essentiellement constitués des indices de prix de production, particulièrement de la [production de l'industrie française pour le marché français, à prix de marché \(indexation de contrats\)](#), produits par l'Insee.

Les autres indices sont tous issus de la statistique publique.

Unité statistique enquêtée

Les index BT et TP ne donnent pas lieu à une enquête nouvelle, mais utilisent les statistiques publiques existantes, notamment le dispositif [OPISE](#), pour constituer les indices élémentaires. Conceptuellement, l'unité observée sur ses coûts est une branche ou sous-branche d'activité des entreprises françaises de construction.

Périodicité de l'opération

Mensuelle.

Diffusion

Les index BT et TP sont diffusés au cours du troisième mois suivant le mois sous revue, sur le site de la [BDM](#).

Ils sont aussi publiés au Journal Officiel.

Les index ne sont jamais révisés.

Historique

Les **index BT** ont évolués depuis la publication de la structure originelle au Journal Officiel du 26 mai 1974 (cf. circulaire A.J.C. n°230/77). Il existe plusieurs cas, la suppression pour cause de changements techniques ou d'abandon de certains matériaux, le rééquilibrage de la structure par l'ajout, le remplacement de produits ou une redistribution des postes, la fusion d'un ou plusieurs index pouvant aussi déboucher sur la création de nouveaux index afin de répondre aux nouvelles techniques. La structure originelle des index BT a été publiée au [Journal Officiel du 26 mai 1974](#). Actuellement, 38 index représentent les ouvrages de spécialité. Le BT01 couvre l'ensemble des activités du bâtiment tous corps d'état confondus.

- [Création des index BT16a, BT17a, BT18a ,BT19a et BT20a.](#)
- [Suppression des index BT13, BT15, BT16, BT17, BT18, BT19, BT20, BT21, BT22, BT23, BT24 et BT25.](#)
- [Fusion de BT03 et BT04 en BT03.](#)
- [Fusion de BT44 et BT45 en BT45.](#)
- [Modification de la grille des BT et TP.](#)
- [Création de BT52 et BT53 \(fusion de BT36 et BT37\).](#)
- [Suppression de BT31 et BT39.](#)
- [Création de BT49 et BT50, suppression de BT05.](#)
- [Suppression de BT29, création de BT51.](#)
- Nouvelle pondération entre les différents éléments constitutifs des BT.
- [Modification de la grille des index BT et TP.](#)
- [Circulaire n°74-10 du 18 juin 1974.](#)
- [Structure originelle des index BT.](#)

Les **index TP** remontent à 1967 dans une première forme. Leur référence actuelle date de 1975. Eux aussi ont connu beaucoup de cas de suppression, de création ou de modification de leur composition :

- [Refonte des index nationaux TP.](#)
- [Nouvelle procédure de publication des index TP.](#)
- Suppression de certains indices de prix de matières et de matériaux-indices COCIM : [1re partie](#), [2me partie](#) et [3me partie](#).
- [Suppression de certains index TP.](#)
- [Indice PsdA-Remplacé par les index Transports \(TR\), Frais divers \(FD\) et Énergie.](#)
- [Application des nouveaux index TP.](#)
- [Création des index TP base 100 janvier 1975, destinés à remplacer les index TP de 1967.](#)
- [Création des index TP base 100 janvier 1967.](#)